

Séance du 28 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Martine JOLIVET Maire-Adjoint.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Nombre de conseillers municipaux présents : 08

Nombre de conseillers municipaux absents : 08

Nombre de votants :

Date d'envoi de la convocation : 20 mars 2025

Ordre du jour affiché le : 20 mars 2025

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES, Thierry DEMARS, Martine JOLIVET, Marie-José VIVIEN, Dominique TARDY.

Absent excusées : Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE,

Monsieur Bernard RETAILLAUD a été élu secrétaire.

OBJET : Facturation suite au départ du logement

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter la situation du logement situer 21 Route Rivarennes 36800 Oulches, suite au départ des locataires Mr Nogrette et Mme Golay en date du 31 octobre 2024.

L'état des lieux fait apprête des dégradations, nous obligeant à effectuer les travaux suivants :

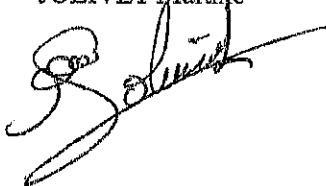
- Remise en état des murs, sols, portes
- Remplacement d'un radiateur dans une chambre

Le montant des réparations s'élève à 1 049,35 euros

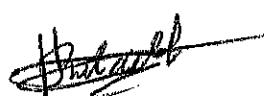
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De retenir la caution d'un montant de 345,90 euros
- De facturer la différence à Mr Nogrette et Mme Golay demeurent 5 Les Cours 36800 Oulches d'un montant de 703,45 euros

La Présidente,
JOLIVET Martine



Secrétaire de séance
Bernard RETAILLAUD



Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20250328-DE-006-2025-DE
Date de télétransmission : 31/03/2025
Date de réception préfecture : 31/03/2025